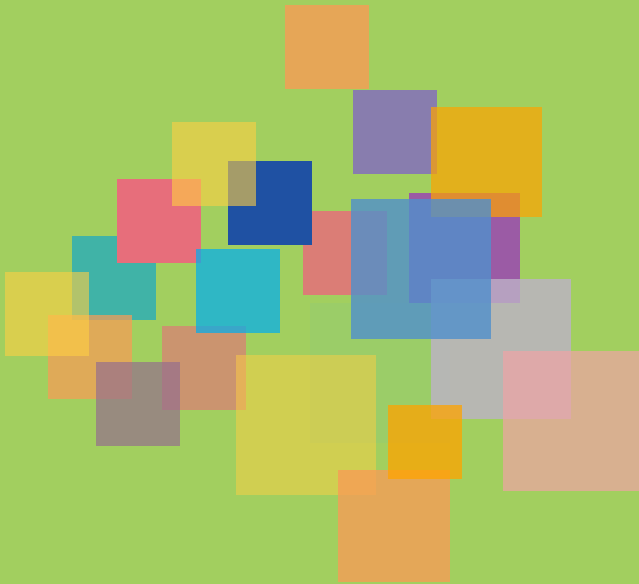


Rentrée 2019 - 2020

Comment s'inscrire aux Cours Municipaux d'Adultes ?



Une procédure d'inscription en ligne simplifiée.
Des services à votre disposition pour vous aider !

Toute demande se fait en ligne

Du mercredi 21 août 10 heures au lundi 9 septembre minuit

Vous disposez de 20 jours pour déposer votre demande.

L'ensemble des demandes sera traité à l'issue de la période d'inscription.

Pour accéder au catalogue en ligne : paris.fr/cma rubrique « consultez l'offre de formations des CMA ». **Ce catalogue est également disponible en mairie d'arrondissement à partir du mercredi 21 août 2019.**

Calendrier :

Cours annuels	Cours 1 ^{er} semestre	Cours du 2 nd semestre
<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 30 septembre 2019 au samedi 27 juin 2020 inclus • Inscription du mercredi 21 août au lundi 9 septembre 2019 inclus • Envoi des réponses du mardi 10 septembre au vendredi 27 septembre 2019 inclus <p><i>Pour les formations diplômantes tests et jurys de sélection du 16 au 24 septembre 2019 inclus, sur convocation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 30 septembre 2019 au samedi 8 février 2020 inclus • Inscription du mercredi 21 août au lundi 9 septembre 2019 inclus • Envoi des réponses du mardi 10 septembre au vendredi 27 septembre 2019 inclus. 	<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 24 février au samedi 27 juin 2020 inclus • Inscription du mardi 7 janvier au jeudi 23 janvier 2020 inclus • Envoi des réponses du vendredi 24 janvier au vendredi 21 février 2020 inclus.

Dates des sessions intensives	Périodes d'inscription
• Sessions démarrant en octobre 2019	• du mercredi 21 août au lundi 9 septembre 2019 inclus
• Sessions démarrant en novembre ou décembre 2019	• du mercredi 21 août au jeudi 26 septembre 2019 inclus
• Sessions démarrant en janvier ou février 2020	• du mardi 5 au jeudi 28 novembre 2019 inclus
• Sessions démarrant en mars ou avril 2020	• du mardi 7 au jeudi 23 janvier 2020 inclus
• Sessions démarrant en mai ou juin 2020	• du mardi 10 au jeudi 26 mars 2020 inclus

Modalités d'inscription

Vous devez utiliser votre compte parisien ou en créer un pour accéder au site des Cours Municipaux d'Adultes :

J'accède au catalogue paris.fr/cma

Je clique sur « consultez l'offre de formations des CMA »

Je choisis ma formation et je clique sur le bouton inscrire dans mes choix

Je crée (ou je me connecte avec) mon compte parisien « moncompte »
<https://moncompte.paris.fr>

Je complète ma fiche si je n'ai pas de compte CMA

« **j'enregistre temporairement** » ma demande dans mon panier

Quand je suis sûr(e) de mon choix « **j'enregistre définitivement** »

Je reçois un mail de confirmation ; je ne peux plus annuler ou modifier ma demande.

*Une fois la période d'inscription terminée,
vous recevez une réponse par mail soit pour :*

Candidature retenue

Candidature retenue sous réserve des résultats au test

Candidature mise en liste d'attente

Candidature mise en liste d'attente avec convocation à un test de niveau
et /ou à un entretien

Candidature refusée faute de place disponible, ou absence de prérequis ou
niveau insuffisant

L'inscription est définitive après avoir télépayé.

Des services pour vous aider

- Sur Internet** Des supports d'aides à l'inscription en ligne sont mis à votre disposition sur la page d'accueil des CMA www.paris.fr/cma rubrique «comment s'inscrire aux CMA».
- Par téléphone** Composez le numéro unique du centre d'appel **3975**. Des téléconseillers répondront à toutes vos questions et vous aideront durant toute la période d'inscription.
- En Mairies** Les Mairies d'arrondissement sont à votre disposition pour vous aider dans la création de votre compte parisien.
- 2 sites dédiés** **Pour les personnes ayant des difficultés en langue française**, une assistance à l'inscription est prévue : positionnement dans les filières du français et remise de la convocation pour le 1^{er} cours.

Aide à l'inscription

Semaine d'accueil pour l'aide à l'inscription :

à Belleville et Alésia du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2019

Ecole du 77, bd de Belleville 11 ^e M ^o Belleville - lignes 2 et 11	Du lundi 2 au vendredi 6 septembre inclus, accueil du public de 9h à 18h
LMA 132, rue d'Alésia 14 ^e M ^o Alésia - ligne 4	

Les auditeurs inscrits en 2018-2019 et en difficulté en langue française peuvent se présenter dans l'un de ces 2 sites avec leur certificat de compétences ou leur attestation d'assiduité et leur carte d'auditeur de l'année.